



**Colloque sur le thème "Atteindre les ODD : les défis de la chaîne de valeur du café. Des solutions communes au niveau des prix du café, à leur volatilité et à la durabilité à long terme"
6 juin 2019, Bruxelles**

1. Le Directeur exécutif présente ses compliments aux Membres, aux observateurs et aux membres du Comité consultatif du secteur privé et a l'honneur de les inviter à un colloque interactif intitulé "Atteindre les ODD : les défis de la chaîne de valeur du café. Des solutions communes au niveau des prix du café, à leur volatilité et à la durabilité à long terme", qui se tiendra le 6 juin 2019 au Centre de conférence Albert Borschette à Bruxelles (Belgique).
2. Initié par l'OIC en partenariat avec la Fédération européenne du café et accueilli par la Commission européenne, ce colloque est le cinquième événement organisé dans le cadre du "Dialogue structuré à l'échelle du secteur" de l'OIC visant à mettre en œuvre la Résolution 465 sur le niveau des prix du café.
3. Ce colloque réunira les parties prenantes du secteur du café, des décideurs, des universitaires, la société civile et les partenaires du développement afin de trouver des solutions pour un développement durable et inclusif du secteur du café dans un esprit de valeurs et de responsabilités partagées.
4. Des informations complémentaires, notamment les détails concernant le lieu, l'inscription et le programme complet, sont jointes en annexe.

Participation au colloque

5. Suite à la décision prise par le Conseil international du Café à sa 124^e session, les Membres se sont engagés à mobiliser leurs représentations diplomatiques auprès de l'Union européenne et auprès des organisations internationales pour assurer une participation active.

6. Nous encourageons tous les Membres, observateurs et membres du Comité consultatif du secteur privé à participer à cette rencontre dans le cadre du dialogue structuré à l'échelle du secteur qui fait partie intégrante de l'application de la Résolution 465.
7. Pour des raisons de sécurité, l'inscription préalable au colloque est obligatoire. Tous les participants doivent s'inscrire avant le 24 mai à : http://tiny.cc/symposium_6_June
8. La Commission européenne, qui accueille le colloque, enverra à tous les participants inscrits un laissez-passer électronique peu avant l'événement. Le 6 juin, les participants devront être munis de leur laissez-passer électronique et d'une pièce d'identité afin de pouvoir accéder au bâtiment.
9. Veuillez noter que l'inscription ne garantit pas l'accès au colloque dans la mesure où les places sont limitées et seront attribuées selon le principe du premier arrivé, premier servi.